

# Chers amis

**L**e nucléaire militaire est redevenu un élément de la stratégie des Etats dans leurs relations internationales comme en témoigne notamment la guerre en Ukraine, mais pas uniquement. La montée en puissance de la Corée du Nord, second État « doté » en opération aux côtés de la Russie, l'Iran ayant compris que seule l'arme nucléaire pourrait au minimum le protéger face à Israël, autre puissance « dotée » même si elle ne le reconnaît pas, l'augmentation des têtes nucléaires au Royaume-Uni et en Chine, le budget croissant en France accordé au profit de cette arme de dissuasion, tous ces éléments sont les signes forts d'une menace nucléaire potentielle au sens militaire.

Ce dossier de la revue trimestrielle « Défense » est en phase avec l'actualité. Les craintes d'une escalade militaire en Ukraine avec l'emploi potentiel d'une arme nucléaire par la Russie représentent une réalité à prendre en considération avec les ripostes sans doute conventionnelles des occidentaux, au moins des États-Unis. Jusqu'à l'investiture du président Trump le 20 janvier 2025, nous assisterons vraisemblablement à une exacerbation du conflit russe-ukrainien avec désormais les frappes conventionnelles d'armements occidentaux sur le

territoire russe. Tout dépendra de leur efficacité sur la machine de guerre russe avec pour conséquence la capacité ukrainienne à résister sur le front. Or, celui-ci recule vers l'ouest et le gage territorial ukrainien de Koursk se réduit jour après jour modifiant les conditions de toute négociation future qui se ferait de toute façon en parallèle aux opérations militaires.

Bref, la frappe d'un missile russe à portée intermédiaire du 20 novembre 2024, susceptible d'être équipé de têtes nucléaires peut être interprétée comme un ultime avertissement avant le passage à l'échelon supérieur. Le décret n°991 du 19 novembre 2024 sur la nouvelle doctrine nucléaire russe, modifiant celui de 2020, élargit les possibilités d'emploi de l'arme nucléaire, rappelant d'ailleurs que la protection de la « terre russe » reste sa finalité. Cependant celle-ci intègre aujourd'hui quatre provinces ukrainiennes annexées et la Crimée. Fil rouge du discours de V. Poutine, la doctrine nucléaire russe est en outre accompagnée régulièrement depuis février 2022 des présentations publiques d'équipements nucléaires (missiles, sous-marins) de plus en plus performants, au moins dans les déclarations.

Les questions qui se poseraient

aujourd'hui sans être exhaustives pourraient être les suivantes : quelle dissuasion nucléaire pour l'Europe ? Pour la France ? Sa doctrine devrait-elle être modifiée ? Si oui comment ? Au minimum, quelles mesures prendre pour protéger concrètement notre territoire, notre population ? Les différents intervenants de ce numéro éclaireront le lecteur, certes sans forcément le rassurer mais chacun doit être lucide face à la réalité du nucléaire militaire.

En tout état de cause, je souhaite à chacun et à chacune un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.



**Général (2S)  
François Chauvancy**

Rédacteur en chef  
[redacteurenchef.revuedefense@union-ihedn.org](mailto:redacteurenchef.revuedefense@union-ihedn.org)